

Points importants

- L'ACR doit être transporté dans le CH le plus près.
- L'hôpital Pierre-Boucher (630) est un centre qui ne reçoit pas la clientèle traumatisée ou pédiatrique.
- Si un patient traumatisé tombe en ACR devant vous, on oriente le patient vers l'hôpital Charles-Le Moyne.
- Cela ne s'applique qu'au secteur du grand Longueuil.

Orientation de la clientèle en ACR : Quelques précisions

Collègues,

Faisant suite à quelques interventions récentes, nous aimerions apporter quelques précisions en lien avec les arrêts cardiorespiratoires (ACR) et leur orientation.

Tel que stipulé dans nos PICTAP, tout patient en ACR se doit d'être transporté dans le centre hospitalier le plus près de votre intervention.

Il en va de même pour la clientèle pédiatrique et traumatique.

Par contre, un secteur comme le grand Longueuil ayant sur son territoire deux centres hospitaliers (Charles-Le Moyne et Pierre-Boucher) pourrait engendrer quelques éléments de confusion.

Nous savons d'emblée que l'hôpital Pierre-Boucher ne doit pas recevoir ni la clientèle pédiatrique ni la clientèle traumatisée majeure. Il faut toutefois mentionner que ce centre est habilité à recevoir, tel que mentionné dans nos PICTAP, **TOUS LES CAS** d'ACR, même pédiatrique.

Particularité sur le trauma

Il faut toutefois moduler cette affirmation si le patient traumatisé effectue **un ACR devant les intervenants paramédics**. Ces patients peuvent nécessiter une prise en charge spécialisée avec des actions rarement effectuées, sinon jamais dans des hôpitaux qui ne sont pas des centres de trauma (ex. : thoracotomie).

Ainsi, si une telle situation d'ACR dans un contexte trauma **survient devant les paramédics**, il faut se diriger rapidement vers le centre de trauma (HCLM).

Merci de votre habituelle collaboration.

Le directeur médical régional,



Dave Ross M.D.

Services préhospitalier d'urgence de la Montérégie